

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le neuf février deux mille douze, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 31/01/2012

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Arlette DEMAR, Jean-Claude BASSET, Eric RIBIERE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Sylvie ALAMARGOT, Alain FAUCHER, Gérard BARRAUD, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, François ENGELIBERT, Daniel CADET, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Emmanuel POISSON, Marie-Claire RAPAUD-CHATEAUNEUF, Odette WENCLICK, Catherine CELESTIN, Jean-Pierre ESTRADÉ, Paul DUCHEZ, Edith LERENARD, Sabine VINCENT, Jean-Pierre MORLON

EXCUSES : Béatrice DUFOUR, Monique REIX-BUSSY, Philippe STEYAERT

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

## 2012 – 022 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2011 DU BUDGET ANNEXE DE LA MUSIQUE

**Vu** l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,  
**Vu** l'arrêté préfectoral 2010-2369 du 17 décembre 2010 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,  
**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Communautaire,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2011 de la musique, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

### **Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par 30 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

**Déclare** que le compte de gestion de la musique dressé, pour l'exercice 2011, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 10 février 2012

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le :

Publié ou notifié

Le :



Jean-Claude LEBLOIS

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2011 DU BUDGET ANNEXE DE LA MUSIQUE

---

Date de transmission de l'acte : 15/02/2012

Date de réception de l'accusé de réception : 15/02/2012

---

Numéro de l'acte : 2012-022 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20120209-2012-022-DE

---

Date de décision : 09/02/2012

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires



TRÉSOR PUBLIC

TRÉS. SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT

N° CODIQUE 087028

Date d'édition : 25/01/2012

IDENTIFIANT BUDGET 30600

N° de SIRET 24871936100094

CC NOBLAT APPRENTIS MUSIQUE

COMPTE DE GESTION  
EXERCICE 2011

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

M Jean-Jacques PICOT

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/01/2011 AU 25/01/2012

30600 - CC NOBLAT APPRENTISS MUSIQUE

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 200,00	148 750,00	149 950,00
Titres de recettes émis (b)	0,00	139 980,24	139 980,24
Réductions de titres (c)	0,00	1 258,62	1 258,62
Recettes nettes (d = b - c)	0,00	138 721,62	138 721,62
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 200,00	148 750,00	149 950,00
Mandats émis (f)	634,29	138 087,33	138 721,62
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f - g)	634,29	138 087,33	138 721,62
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		634,29	0,00
(h - d) Déficit	634,29		0,00

30600 - CC NOBLAT APPRENTIS MUSIQUE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2010	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : L'EXERCICE 2011	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2011	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2011
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
CC NOBLAT APPRENTIS MUSIQUE					
Investissement	0,00	0,00	-634,29	0,00	-634,29
Fonctionnement	0,00	0,00	634,29	0,00	634,29
Sous-Total					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III					

null

